

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 21 DÉCEMBRE 2022

MODALITÉS DE MISE À DISPOSITION DES DOCUMENTS PRÉPARATOIRES

Lyon, 30 novembre 2022

Les actionnaires de la société Olympique Lyonnais Groupe sont invités à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le :

Mercredi 21 décembre 2022, à 11 heures

au Groupama Stadium

10, avenue Simone Veil - 69150 Décines-Charpieu

L'avis de réunion, comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions, a été publié dans le BALO n°137 du 16 novembre 2022. Cet avis est également disponible sur le site Internet de la société (www.ol.fr).

Les documents prévus par l'article R.225-83 du Code de commerce seront tenus à la disposition des actionnaires, conformément aux dispositions réglementaires applicables, sur le site internet de la société (www.ol.fr) ainsi qu'au siège social. Ces documents qui figurent notamment dans le Document d'Enregistrement Universel de l'exercice 2021/2022, ainsi que dans la rubrique Assemblées Générales, sont accessibles en ligne sur le site de la société. Les informations et documents peuvent être également transmis aux actionnaires sur simple demande adressée à la société.



Tél : +33 4 81 07 55 00

Fax : +33 4 81 07 45 65

Email : investisseurs@ol.fr

www.ol.fr

Euronext Paris - compartiment C

Indices : CAC Small - CAC Mid & Small - CAC All-Tradable

- CAC All-Share – CAC Consumer Discretionary

Code ISIN : FR0010428771

Reuters : OLG.PA

Bloomberg : OLG FP

ICB : 40501030 Services de loisirs
